

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*Le jeudi 30 mai 2019, à 19h
Bibliothèque Saint-Denys-Garneau
10, rue des Étudiants*

Présences

Julie Guilbeault (parent)	Josée Ouellette (personnel)
Séverine Parent (parent)	Julie Bérubé (personnel)
Rachel Beauregard (parent)	Marie-Ève Magnan (personnel)
Annick Pelletier (parent)	Isabelle Mélançon-Pelletier (personnel)
Jean-François Bédard (parent)	Marie-Pier McMahon (personnel)
Marie-Noëlle Rainville (parent)	Isabelle Morin (membre de la communauté)
Lise Rivard (membre de la communauté)	Mélanie Raymond (personnel)

Substitut

Directions

Mme Catherine Bégin, directrice

Absences

Mme Maryse Roberge, directrice adjointe

Mme Anik Pépin, substitut

Mme Marie-Pier McMahon, enseignante

Mme Marie-Claude Nadeau, substitut

Mis en forme : Police :12 pt

1. Mot de bienvenu et vérification du quorum

Mme Julie Guilbeault ouvre la rencontre et s'assure du quorum. La séance débute à 19 h.

2. Questions du public

Mme Severine Parent prend la parole au nom de Mme Daniey Harvey, mère de deux élèves, qui n'est pas en mesure d'être présente. Elle demande si l'école peut revoir sa position sur le choix pédagogique de l'enseignement des lettres script uniquement. Mme Parent soulève des éléments de la recherche qui démontre les gains possibles à faire cet apprentissage. Les références des recherches en question seront transmises à la direction afin de permettre à l'équipe d'échanger à nouveau sur le sujet.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Julie Guilbeault fait la lecture de l'ordre du jour et propose les ajustements suivants : Garder le point sur le projet éducatif pour la fin étant donné que c'est un point important. Mme Josée Ouellette demande l'ajout du point Opération **eEnfant sSo**leil.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Marie-Eve Magnan et appuyée par Mme Séverine Parent.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/59

4. Lecture et acceptation du procès-verbal du CE du 17 avril 2019

Mme Julie Guilbeault fait un survol du procès-verbal une page à la fois. Les corrections suivantes sont proposées :

- Revoir les absences et les présences, car il y a des erreurs à cet endroit
- Au point 8 : retirer la phrase isolée en début de paragraphe et changer la dernière phrase pour une phrase positive au lieu d'une phrase négative.

L'adoption du procès-verbal avec les corrections ci-haut nommées est proposée par Mme Julie Bérubé et appuyée par Mme Marie-Eve Magnan.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/60

5. Suivis au procès-verbal

L'an prochain, les activités parascolaires seront entièrement organisées par l'école. La ville accepte de collaborer pour l'utilisation des locaux. Les parents et les élèves auront davantage l'impression que nous sommes responsables de l'offre de service.

Consultation, décision

6. Projet éducatif

Mme Catherine Bégin fait le dépôt de la version finale du projet éducatif. Elle explique qu'il reste des données à y inscrire comme les résultats de juin (par niveau et à risques) et les annexes de régulation (manquements majeurs, inscriptions au parascolaire).

Le sondage sur le **SEP** (**sentiment efficacité personnel des enseignants**) **ee**est fait. Le travail pour l'élaboration du plan d'action est en cours. Mme Catherine Bégin explique les démarches entreprises à ce jour avec l'équipe de Jacques-Cartier, l'équipe du service de garde et la suite à faire avec St-Denys-Garneau. Le comité du projet éducatif poursuivre ses démarches tôt en début de l'année prochaine pour être en mesure de finaliser le tout

Commenté [SP1]: Je propose de définir l'acronyme.

avant la fin de l'année 2019.

Les membres apportent des corrections importantes à la version de présentation:

Page principale : il faut ajouter le logo et le nom de l'école

À la page 3 : indiquer enseignant en éducation physique simplement

À la page 8 : on peut simplement nommer que *toutefois, il y a des activités qui ne fonctionnent pas* sans ajouter d'adverbe le qualifiant

À la page 17 : mauvais enjeu identifié

Aux pages 24 et 26 : il y a un doublon

Des échanges ont lieu sur certaines formulations d'objectifs qualitatifs plus difficilement mesurables de façon quantitative. Aucune correction finale n'est proposée.

L'adoption du projet éducatif est proposée par Mme Annick Pelletier et appuyée par M. Jean-François Bédard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/61

7. Listes de matériel et frais chargés aux parents

Les listes de fournitures et les factures sont présentées par Mme Catherine Bégin. Les enseignants et la direction travaillent à laisser la liberté aux parents de faire les choix de matériel tout en respectant les contraintes pédagogiques. Il y a peu de changement par rapport à l'année dernière au primaire. On ajoute un cahier d'exercices en univers social en 5^e année et un en français pour le groupe qui reste deux étapes avec M. Michaël. Le groupe de 2 étapes avec Mme Julie travaille de façon numérique principalement alors que le groupe voyageur vivre-vit les deux formules, mais avec des documents reproductibles. On ajoute sur les listes un napperon en tissus pour les élèves qui dînent dans les classes durant les heures du service de garde et un sac de transport pour les chaussures entre la Fourmière et la Gaillarde pour nos élèves du 2^e cycle.

-Au secondaire les listes de fournitures sont semblables. Les cahiers d'exercices changent en mathématique et en univers social (géo et histoire) en raison de nos nouveaux enseignants qui sont permanents. Les coûts pour ces matières n'augmentent pas toutefois étant donné que les enseignants ont ajusté le nombre de photocopies en conséquence.

Au sujet des profils, il y aura un ajustement à faire en raison du projet de règlement. Pour les programmes particuliers, l'obligation est de rendre cela accessible à tous et de couper les frais administratifs que nous n'avons jamais chargés à Saint-Denys-Garneau.

L'article 90 dit que l'École peut organiser des services éducatifs autres que ceux permis au régime pédagogique y compris dans les en-dehors des heures de cours.

L'article 91 dit que pour ce faire, elle peut en outre exiger une contribution financière des utilisateurs de biens et services. Toutefois aucune charge administrative pour les

ressources humaines, la sélection, la coordination du programme ne peut être à la charge des parents.

-L'an prochain nous souhaitons offrir quatre profils, comme cette année, mais en modifiant les choix possibles. On décidera les profils offerts lors de la journée pédagogique de lundi prochain, mais on prévoit maintenir arts et culture, sciences, sport combiné à plein air et ajouter un profil gratuit pour assurer l'accessibilité à tous. Le profil sera défini davantage, mais on vise quelque chose de type découverte (jeux de table, cuisine, etc.).

Mme Guilbeault demande si le CE avait déterminé un coût maximal à charger aux parents. Le montant de 75\$ avait été convenu lors des années passées et il est respecté encore cette année pour les groupes du primaire.

L'adoption des listes de matériel et frais chargés aux parents est proposée par Mme Annick Pelletier et appuyée par M. Jean-François Bédard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/62

8. Politique d'encadrement des élèves

Aucun changement majeur prévu à la politique d'encadrement qui sera dans les agendas des élèves en dehors de l'ajustement des heures de cours pour les récréations et la note à la fin du tableau descriptif des manquements. De plus, un feuillet explicatif sera envoyé aux parents lorsqu'un élève recevra son premier manquement majeur afin de clarifier l'objectif et l'intention.

Les membres recommandent quelques modifications pour clarifier l'utilisation des appareils électroniques. Les membres du personnel confirment que les élèves ne doivent pas prévoir des appareils pour les activités spéciales sauf sur avis écrit des enseignants.

L'adoption des politiques d'encadrement est proposée par Mme Marie-Eve Magnan et appuyée par Mélanie Raymond.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/63

9. Voyage à New York 19-20

Mme Catherine Bégin explique qu'annuellement les élèves du secondaire font un voyage et qu'une fois sur deux ils vont à New York. Comme ce voyage est plus complexe à organiser, les organisateurs aimeraient avoir l'aval du conseil d'établissement dès maintenant au lieu d'attendre à la première rencontre qui a lieu en octobre. Cela leur permettrait de débiter les démarches dès le début septembre.

L'adoption de l'organisation du voyage annuel vers New York est proposée par Mme Annick Pelletier et appuyée par Mme Rachel Beauregard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/64

Informations

10. Changement à l'horaire des élèves (récréations de 20 minutes)

Mme Catherine Bégin explique la directive ministérielle et les changements prévus pour 19-20 après vérification avec les écoles du secteur et le service de transport. Il est convenu de raccourcir la période de diner, qui est plus longue que dans la majorité des écoles, pour maintenir les heures de transport en début et fin de journée. Le transport scolaire nous a assuré que les élèves qui souhaitent aller diner chez eux auront le temps minimal reconnu.

11. Rapport annuel

Mme Julie Guilbeault présente le rapport annuel élaboré en prévision de l'assemblée générale de septembre et pour transmission à la commission scolaire. Elle fait un survol des informations de base et fait la lecture du mot de la présidente.

12. Clientèle primaire et secondaire

Clientèle : nous avons des changements importants au niveau de notre clientèle pour la prochaine rentrée.

Au préscolaire : nous n'avons pas eu à faire de demande de volontariat pour déplacer des élèves. Les demandes de choix-école concordaient avec les places disponibles dans les classes des Explorateurs. Elles ont été acceptées sans générer de déplacement de groupe.

Nous avons perdu de la clientèle en 1^{re} et 3^e année. Nous avons donc fermé une classe de 1^{re} année et modifié les classes multiâge pour en faire une seule.

Au secondaire : faute de place dans les grandes écoles et en raison de nouvelles inscriptions nous aurons 4 groupes au secondaire encore cette année.

Commenté [SP2]: Je pense que multiniveau serait plus approprié.

13. Mot de la présidente

Aucun

14. Mot du comité de parents

Aucun

15. Mot de OPP

Aucun

16. Mot des membres de la communauté

Mme Lise Rivard transmettra à l'école une demande de subvention potentielle. Cela nous

permettrait de poursuivre le programme de ski de fond et de renouveler les équipements plus vieux (bâtons et bottes des grands).

Mme Isabelle Morin est à la recherche d'un coordonnateur, 30 heures par semaine, pour remplacer le poste est nouvellement disponible. L'assemblée générale de la Maison des jeunes est prévue le 12 juin et inauguration de la terrasse le 14 juin 2019.

17. Mot de la direction

Mesdames Roberge et Bégin sont confirmées dans leurs postes à la direction pour l'année 2019-20. Mme Bégin a reçu une confirmation de la direction générale à l'effet que nous sommes toujours en attente du ministère pour la construction d'une école secondaire dans le secteur nord.

Autre(s) sujet(s)

18. Le projet de collecte de fonds pour Opération **E**nfant **S**oleil est très positif encore cette année. Près 2000\$ ont été amassés. Mme Josée Ouellette sera au Téléthon avec des élèves dimanche à 8_h_25.

19. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Séverine Parent et appuyée par Mme Rachel Beaugard à 21 h 10.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/05/65

Julie Guilbeault

Présidente

Catherine Bégin

Secrétaire